COMMUNE D'Asnans-Beauvoisin Canton de TAVAUX (Jura)

NOMBRE DE MEMBRES

Présents

13

Qui ont pris

part à la

délibération

15

ENVOyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le DI : 039-213900228-20251010-41-DE

République Française

Séance du 10 Octobre 2025 à 20h00.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Asnans-Beauvoisin à 19h00 sous la présidence de Mr Éric FLUCHON, Maire.

<u>Membres présents</u>: Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mme PILARD Christelle, Mme DELAITRE Céline, Mme HENGUELY Sylvanie, Mr PEREIRA Christophe.

Excusé(e)s:

Mr SCORTEGAGNA Cyrille donne son pouvoir à Mme HENGUELY Sylvanie, M. Cédric PRAVAZ donne pouvoir à Mr CHEVRIAU Jean-Louis,

Mme PILARD Sylviane est nommée secrétaire de séance.

<u>Date d'affichage de la convocation</u>:

Date de la convocation:

06.10.2025

06.10.2025

En exercice

15

Objet de la délibération :

Démarchage sur la commune



La secrétaire de séance

Christelle PILARD

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication et de la transmission en souspréfecture, le 10/10/2025 Le Conseil Municipal:

PREND connaissance de la venue régulière de démarcheur sur la commune, la plupart nous informe sans venir physiquement en mairie se présenter, beaucoup de personnes âgées appellent la mairie, inquiètent de voir deux hommes (la plupart du temps) à leur porte.

DECIDE à l'unanimité des membres présents de ne pas autoriser le démarchage sur la commune

PRECISE qu'un arrêté en ce sens sera pris

AUTORISE M. le Maire à signer tout document s'y rattachant.